

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 9

Artikel: L'Office fédéral des exploitations des Forces aériennes
Autor: Greub, Marie-Madeleine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Office fédéral des exploitations des Forces aériennes

L'Office fédéral des exploitations des Forces terrestres (OFEFA) est une organisation civile au sol des Forces aériennes, chargée de l'entretien de l'ensemble des aéronefs militaires, des systèmes de pré-alerte, de conduite et de transmission, ainsi que des infrastructures correspondantes. En sa qualité d'entreprise de prestation de services, l'OFEFA crée les conditions d'engagement optimales pour la troupe et garantit, en tout temps, la préparation et la réparation du matériel qui lui est confié, ce qui implique un foule de tâches et de mises en œuvre.

Durant les cours de répétition, s'ils sont incorporés, les spécialistes de l'OFEFA continuent à travailler avec les systèmes et appareils dont ils ont l'habitude : ils fonctionnent comme chefs-mécaniciens, moniteurs spécialistes, instructeurs mécaniciens instruments. Leur expérience est indispensable à la préparation des troupes d'aviation et à la maîtrise de matériels de plus en plus sophistiqués : contrôle périodique du matériel volant et des différents appareillages, service de vol pour l'entraînement des pilotes, rédaction des prescriptions et exécution des réparations, ainsi que des ordres de modifications. Les semaines durant lesquelles la troupe occupe les ouvrages, utilise les installations et le matériel sus-



Des spécialistes de l'OFEFA au travail sur un Hawk (Photo : Rolls-Royce).

citent un surcroît de travail considérable. Cette situation nécessite un effectif de spécialistes qui ne peut être résolu que par un transfert inter-unités, ceci également dans la phase préparatoire des cours.

En dehors des cours de répétition, ce sont les collaborateurs de l'OFEFA qui, tout au long de l'année, assurent l'exploitation en vue de l'entraînement des pilotes et garantissent le degré nécessaire de préparation par un entretien adéquat.

La maintenance est divisée en trois domaines : le service de vol, la mécanique et l'avionique. Comme la technologie aéronautique avance à grands pas,

il faut former ce personnel sur toutes les techniques nouvelles. Cela se réalise par une formation continue sous formes de stages, de cours de perfectionnement et de recyclage. Malheureusement, les moyens matériels et financier à disposition réduisent le champ de ces possibilités.

Il s'avère que l'armée, avec ses installations de maintenance, investit bien plus que l'économie privée dans les régions défavorisées de notre pays. L'argent dépensé par le DMF revient en grande partie dans l'économie nationale, voire directement à la population, sous forme de salaires.

Marie-Madeleine Greub